

La Corse et les élections de 2022 : les difficiles voies du changement

Alors que nous ne sommes qu'à un mois et demi du premier tour, l'élection présidentielle de 2022 reste marquée par l'incertitude. À l'heure où ces lignes sont écrites, l'actuel favori, qui n'est autre que le Président en exercice, n'est pas encore officiellement déclaré, ce qui a d'importants effets sur la campagne. En outre, deux des principaux candidats selon les sondages – Marine Le Pen et Éric Zemmour – ne sont pas certains de recueillir les indispensables 500 parrainages. Pour autant, il est d'ores et déjà possible de discuter quelques éléments quant à la place de la Corse et des acteurs politiques corses dans cette élection.

En premier lieu, il s'agit de la première élection présidentielle organisée dans une situation de forte domination politique nationaliste en Corse. En 2017, les armes s'étaient déjà tues et les nationalistes étaient déjà aux commandes de l'autorité régionale, mais ils n'avaient remporté que 35% des voix et une majorité relative. Depuis, et malgré leurs divisions, leurs positions se sont considérablement renforcées. Dans nulle autre région d'Europe, un mouvement de ce type rassemble quasiment 68% des suffrages exprimés. Il s'agit donc d'un fait politique nouveau, dont on attend logiquement une prise en compte nouvelle.

En deuxième lieu, on attend presque aussi logiquement une progression de l'extrême droite (ou, si l'on préfère, de la droite nationale-populiste). Pendant longtemps, les candidats gaullistes ou post-gaullistes ont été dominants en Corse, mais tel n'est plus le cas. En 2017, Marine Le Pen est arrivée en tête au premier tour (27,88%), et a réalisé son meilleur score parmi les régions de France au second (48,52%). Considérant qu'Emmanuel Macron a fortement déçu les nationalistes corses et que Valérie Pécresse ne dispose pas de l'autorité naturelle d'un Chirac ou d'un Sarkozy, nul ne s'étonnerait d'un excellent résultat pour le vote cumulé Le Pen / Zemmour. Le niveau de l'abstention devrait probablement favoriser, lui aussi, le vote extrême. Rappelons qu'au premier tour de 2017, 36% des électeurs de l'île se sont abstenus – soit 11% de plus qu'au niveau national –, auxquels on rajoutait 8,4% de votes blancs ou nuls.

En troisième lieu, les ralliements à Emmanuel Macron de plusieurs figures politiques corses – Laurent Marcangeli, Jean Baggioni, Emile Zuccarelli, etc. – paraissent fondamentalement refléter un phénomène de niveau national. La grande force de l'actuel Président de la République est d'avoir su construire une sorte de monopole de la modération, une emprise sur l'électorat modéré en France. Le PS étant sorti exsangue des élections de 2017, le pouvoir macronien a facilement pu réduire l'espace politique des Républicains en prenant des positionnements de plus en plus marqués à droite, par exemple en matière de police et d'immigration.

Il est vrai que la droite dite traditionnelle n'a jamais été profondément unie au niveau idéologique ; dans le gouvernement d'Alain Juppé, en 1995, on trouvait des personnalités aussi différentes qu'Alain Madelin, François Bayrou et Jean-Louis Debré. Toutefois, cette droitisation du mandat d'Emmanuel Macron, dont les ministres les plus en vue (hors la santé et la justice) sont venus de la droite – Philippe, Castex, Darmanin, Blanquer et Le Maire –, a eu pour effet mécanique de pousser Les Républicains vers des positions plus radicales, tant d'un point de vue culturel qu'économique. Ainsi s'explique, durant la primaire LR, la centralité de propositions telles que la suppression du droit du sol (Ciotti), la suppression de « 200 000 postes dans la gestion de l'administration » (Pécresse), ou l'interdiction du port du voile dans l'espace public (Barnier). Cela étant, il n'y a rien de surprenant à ce que des personnalités modérées

– comme Jean Baggioni – affirment leur soutien à l'actuel Président, a fortiori depuis la création du parti d'Édouard Philippe, dont l'identité politique ne fait pas de doute et qui a déjà le statut d'un prétendant majeur pour les élections de 2027.

Ajoutons que la crise sanitaire, malgré les difficultés qu'elle implique, a pour le moment constitué un atout pour Emmanuel Macron, en particulier du côté des électeurs de droite, plus naturellement légitimistes. Dans les situations de crise, celui qui incarne le pays et qui fait face connaît très souvent un regain de popularité ; François Hollande lui-même a connu cela après les attentats terroristes de janvier 2015. Chez beaucoup de citoyens, le détenteur du pouvoir n'est plus essentiellement jugé à l'aune de l'ensemble de sa politique mais à celle de sa gestion de la situation critique. Après être descendue autour de 20% à l'automne 2018, la cote de popularité du Président Macron est ainsi remontée autour de 35-40%. Cela reste bien peu au regard des chefs de gouvernement italien, portugais ou belge, mais est très avantageux face à une opposition éclatée.

Du côté de la gauche, le choix des radicaux insulaires s'explique tant par l'absence d'un candidat naturel et semblant en capacité de figurer honorablement, que par la poussée idéologique de l'extrême droite. Un candidat tel Bernard Cazeneuve aurait pu emporter leur adhésion d'un point de vue programmatique. En revanche, ils partagent certainement plus de choses avec Emmanuel Macron qu'avec Jean-Luc Mélenchon, et on ne saurait s'étonner

de cet appel à ce qui représente un vote utile dès le premier tour. Cela dit, là aussi ce type de ralliement va concerner une grande partie des élus de gauche modérés, qui demeurent très nombreux en France. Il s'agira peut-être d'un choix par défaut, mais dans les urnes tous les votes ont le même poids. Rappelons que lors du premier tour de 2017, 29% des électeurs d'Emmanuel Macron l'auraient voté parce qu'il était jugé « *le moins pire de tous* » (sondage BVA du 23 avril 2017) ; ceux-là furent donc décisifs.

En quatrième lieu, la position des nationalistes reste incertaine, spécialement du côté de ceux qui exercent le pouvoir régional. Après avoir espéré en vain qu'Emmanuel Macron, acteur politique nouveau et non issu d'un sérail partisan, satisfasse leurs revendications, les nationalistes sont à la fois actifs et attentistes. Actifs médiatiquement, afin que leurs demandes soient incluses dans les débats et que chaque candidat se sente obligé de se positionner. Ces demandes impliquant plusieurs exceptions aux principes unitaires de la République, il est difficile d'imaginer qu'elles soient agréées sans que l'éventualité en ait été préalablement révélée aux Français. Certes, le statut Joxe de 1991 n'avait été annoncé ni durant la campagne de François Mitterrand ni par la déclaration de politique générale de Michel Rocard. Toutefois, les enjeux institutionnels et politiques étaient très inférieurs. Les nationalistes sont aussi dans l'attente, parce que s'engager trop tôt pourrait compromettre leurs chances de réussite, y compris lors des législatives qui suivront. Il est clair que ce sont des candidats de gauche tels Yannick Jadot, Christiane Taubira, voire Jean-Luc Mélenchon, qui sont les plus susceptibles de valider leurs propositions. Néanmoins, ils ont si peu de chances de l'emporter qu'il ne sera pas commode d'apporter un franc soutien à l'un d'entre eux. Pour les dirigeants nationalistes, il pourrait y avoir plus à y perdre qu'à y gagner. De la même façon, Valérie Pécresse s'est engagée, avec les autres présidents de région, à soutenir l'idée d'un statut d'autonomie pour la Corse. En revanche, la candidate LR, venue récemment dans l'île, a pris soin de tempérer son propos, d'une façon qui paraît certainement exclure tout soutien officiel à sa candidature. La grande inconnue reste donc le positionnement d'Emmanuel Macron, dont on sait qu'il a rencontré Gilles Simeoni en tête-à-tête. Si la base programmatique reste la même que celle des projets de loi constitu-



André Fazi : « *La position des nationalistes reste incertaine* »

tionnelle (avortés) de 2018 et 2019, il n'est guère possible d'escompter un soutien nationaliste au premier tour (au second tour, face à un candidat d'extrême droite, un soutien par défaut resterait envisageable). Le défi consiste donc à faire évoluer les positions d'Emmanuel Macron, tout en gardant à l'esprit que le changement pourra difficilement être brutal. Non seulement l'actuel Président n'en a certainement pas envie, mais la procédure de révision constitutionnelle donne un droit de veto au Sénat – le texte doit initialement être voté dans les mêmes termes par les deux assemblées –, dont la majorité est plus hostile encore aux demandes nationalistes. En tout cas, la revendication la plus susceptible d'être positivement accueillie est celle qui concerne les pouvoirs régionaux, en d'autres termes l'autonomie. La co-officialité de la langue corse semble aujourd'hui irrecevable d'un point de vue symbolique, alors que le statut de résident l'est plutôt d'un point de vue juridique, du fait des atteintes qu'il implique à la libre circulation européenne. L'autre opportunité pour les nationalistes viendra peut-être des législatives de juin. En 2017, Emmanuel Macron et son nouveau parti ont pu faire élire à l'Assemblée nationale un grand nombre de novices qui sont loin d'avoir toujours convaincu. Même si l'actuel Président devait être facilement réélu, il n'est

pas certain qu'il puisse s'appuyer à nouveau sur une majorité absolue. Il se retrouverait dans la situation de François Mitterrand en 1988, dont les gouvernements étaient en négociation permanente afin de trouver des forces d'appoint. Pire, le recours au vote bloqué (article 49.3), fort courant à l'époque, est désormais fortement limité par la Constitution.

Dans un tel contexte, de petits groupes parlementaires, comme celui qu'ont formé les députés nationalistes, peuvent avoir un poids politique bien supérieur au pourcentage de sièges qu'ils occupent. Cela renforce aussi l'intérêt pour les nationalistes – et au moins les autonomistes – de chercher un accord politique, non seulement afin de conserver leurs actuels trois sièges mais de remporter le quatrième, celui de la première circonscription de Corse-du-Sud. Dépasser les divisions de 2021 aurait ici un intérêt politique très clair. Impossible de savoir aujourd'hui si les principaux intéressés y consentiront et y parviendront, mais il s'agira certainement d'un fait déterminant, du moins pour l'issue de ces scrutins.

• **André Fazi**
Politologue. Maître de conférence en sciences politiques à l'Université de Corse